

Le prospectus in-8 des premiers jours de nivôse, déclare que le *Journal Républicain* n'a rien de commun avec le *Journal de Commune-Affranchie* qui vient de mourir, et dont cependant il servira les abonnés. Il paraîtra le 2, le 4, le 6, le 8 et le 10 de chaque décade : il sera composé de quatre pages in-4. Ses rédacteurs « ne connaissent point de milieu entre la rébellion et la peine, pas plus qu'entre l'esclavage et la mort. Dévorés de l'amour du peuple et de la haine contre ses ennemis, toutes les lignes de leur journal seront consacrées à appeler sur ceux-ci la vengeance et le supplice. »

Les bureaux du journal sont : place de la Comédie des Terreaux, 18. Les cinq premiers numéros et le prospectus portent : imprimerie de la Commission temporaire, rue Chalier ; le n° 6 et les suivants, imprimerie de la Commission temporaire, place de la Comédie-des-Terreaux. On se rappelle que là étaient l'imprimerie et les bureaux du *Journal de Commune-Affranchie*. Les caractères et la justification des deux journaux sont les mêmes. Chaque numéro du *Journal Républicain* est suivi d'un supplément de deux ou quatre pages intitulé : *Supplément au Journal et Petites Affiches*, comme son prédécesseur, avec lequel il prétend n'avoir cependant aucune solidarité.

Malgré la violence de son prospectus, le *Journal Républicain*, tout en étant profondément révolutionnaire, est moins avide de sang que la Feuille dont il a pris la place ; il est aussi moins ouvertement immoral. Le style, du reste, est le même dans les deux publications ; c'est un mélange de cynisme et de vertu, d'amour et de haine, de patriotisme et d'hypocrisie dont nous n'avons pas vu d'exemples ailleurs. On fusille tous les jours dans notre malheureuse cité, l'échafaud est en permanence, et le journal contient l'article suivant dans son premier numéro :

« Avant-hier, 20 nivôse, cent septante-deux prisonniers, hommes et femmes, ont été élargis sur la place de la Liberté, par suite du jugement qui y a été prononcé en présence du peuple.

« Que n'étoient-ils présents à cette scène sublime et attendrissante, les scélérats qui ont osé calomnier les magistrats du peuple, les vengeurs de la république, les libérateurs de l'innocence et les ennemis implacables du crime !